

38 - Marchés annuels - Autorisation de signature

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Chaque année, pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Service	Intitulé	Montant HT
ÉDUCATION	Approvisionnement en livres et fournitures scolaires des écoles de Besançon et de certaines directions municipales	Mini : 200 000 € HT Maxi : 370 000 € HT
	Lot 1 : livres scolaires, de bibliothèque, dictionnaires, etc.	Lot 1 : Mini : 70 000 € HT Maxi : 150 000 € HT
	Lot 2 : fournitures scolaires et petites fournitures	Lot 2 : Mini : 130 000 € HT Maxi : 220 000 € HT
	Marché à bons de commandes Du 1 ^{er} mai 2011 au 30 avril 2012 reconductible 3 fois par reconduction expresse	

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces marchés.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 février 2011.